

Verdissons la ville, pour des rues paysagères

Lauréat des Villes moyennes (20 001 À 100 000 HAB.) - Capitales Françaises de la Biodiversité 2022



Organisme / institution en charge de la mise en œuvre : Ville de Saintes

Services de la collectivité associés : Direction des Infrastructures, Direction du patrimoine et du cadre de vie

Budget : Pour le programme 2021 :

Budget global du programme de voirie (chaussées et trottoirs) : 1 660 000 € TTC

Part de la désimperméabilisation et de la végétalisation : 8 000 € TTC

Partenaires techniques : SCOTPA travaux publics, Semences Nature et Novaflore

Date de début : Printemps 2021



Objectifs :

Dans le cadre sa stratégie de transition écologique, la ville souhaite associer au programme de réfection de

voirie porté par la direction des infrastructures, une végétalisation des trottoirs, murs et pieds d'arbres dans les situations où cette approche vertueuse est identifiée comme légitime et judicieuse au regard des contraintes de chaque site. L'objectif est de désimperméabiliser chaque année d'importantes surfaces minéralisées afin de :

- Lutter efficacement contre les îlots de chaleur en diminuant la restitution nocturne de chaleur accumulée dans les surfaces minérales et artificialisées.
- Permettre une absorption des eaux de pluie en place et limiter en conséquence la surcharge des réseaux lors des fortes précipitations.
- Favoriser et promouvoir la biodiversité en ville.
- Conforter une alternative au désherbage et soutenir la démarche Zéro phyto par des actions exemplaires.
- Améliorer le cadre de vie des citoyens par plus de nature en ville.
- Créer du lien social au travers notamment du permis de végétaliser.
- Diminuer les coûts d'investissement lors des opérations de requalification.
- Diminuer les coûts de gestion et d'entretien.

Mesures mises en œuvre :

L'intégration d'une démarche de végétalisation dans le programme de voirie vient en complément de rues ayant déjà bénéficiées d'un verdissement durant les années précédentes. Dans la méthode, sur la base des rues validées dans le programme de réfection de la voirie, une analyse est effectuée au cas par cas afin de définir les surfaces potentiellement végétalisables au regard des contraintes techniques et des usages.

La désimperméabilisation :

Les travaux préparatoires en VRD consistent essentiellement et dans la plupart des cas en une scarification superficielle du bicouche existant. Selon les semis prévus, un apport de terre végétale peut être régalé sur 4 à 5 cm, en passant par une validation préalable du substrat par les paysagistes de la direction.

La végétalisation :

Durant cette première année, la direction du cadre de vie a proposé de tester 4 types de semis, dont la provenance locale était assurée, et choisis en fonction des particularités de chaque linéaire.

Semis de type 1 : Un mélange fleuri associant des annuelles pour une forte floraison la première année et des plantes vivaces, plus durables, pour les années suivantes.

Semis de type 2 : Un mélange spécifique aux fissures de trottoirs et pieds de murs ayant la particularité de se développer sur des substrats de faible profondeur.

Semis de type 3 : Très proche de la solution N°2, ce mélange, aussi spécifique aux fissures de trottoirs et pieds de murs, est destiné à des situations chaudes et propice aux insectes pollinisateurs.

Semis de type 4 : Un semis de verdissement essentiellement composé de graminées résistantes à la sécheresse et destiné à germer même sur une surface gravillonnaire comme peut l'être un bicouche déstructuré. Ce mélange a donc la particularité de ne pas nécessiter d'apport de terre végétale.

Résultats / impact pour la biodiversité :

Dans le cadre du programme de voirie 2021, près de 2000 m² ont ainsi été désimperméabilisés et végétalisés. Cela représente 35% des surfaces traitées sur les 5820m² de surfaces requalifiées. L'économie

en coût d'investissement a été évaluée à 64 000€ TTC pour 60% de réduction du coût d'entretien.

Un effort particulier a été mené sur la communication en distribuant des courriers à tous les usagers, en plaçant des panneaux sur site, en diffusant des informations sur les réseaux sociaux de la ville et en éditant un flyer dédié (Cf. lien ci-dessous). Malgré quelques réticences, les premières retombées semblent positives et l'initiative est globalement bien accueillie. Le printemps qui arrive permettra d'identifier plus clairement la réussite des semis d'automne et d'éventuellement prévoir des sur-semis.

Le programme 2022 est en cours de finalisation ; il comprendra approximativement la même surface de désimperméabilisation. La ville bénéficiant depuis l'automne dernier d'un stock important de graines récoltées sur ses propres prairies grâce aux actions de brossage (Cf. Fiche N°2), les mélanges qui seront utilisés associeront graminées en provenance des espaces naturels Saintais et fleurs labellisées "Végétal Local".

Coordonnées

Saintes

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

[Paysageons nos trottoirs !](#)

Contact

Emmanuel Malaret - Chargé de mission Paysage & Biodiversité

Tél. 05 46 98 24 77

Courriel : e.malaret@ville-saintes.fr